

Sociétés et développement durable

Le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés. Il convient de les étudier dans le contexte de la croissance démographique et dans la perspective du développement durable, c'est-à-dire aux besoins des générations présentes sans compromettre la satisfaction de ceux des générations futures.

Le développement inégal

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
3. Le développement inégal	<ul style="list-style-type: none"> - Les dynamiques socio-spatiales dans l'Union européenne - Les dynamiques socio-spatiales en Afrique du Sud - Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération 	On établit la distinction entre la croissance et le développement . On montre que la division entre un Nord développé et un Sud moins développé ne donne pas une image complète des dynamiques de développement du monde et que les inégalités socio-spatiales existent à toutes les échelles géographiques.

Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

I. LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Le développement, entendu comme un ensemble de mutations techniques, économiques et sociales permettant une amélioration des conditions de vie et un recul de la pauvreté, demeure un enjeu majeur du XXI^e siècle. Longtemps marquée par la priorité accordée à la modernisation des structures et à la richesse matérielle, l'approche du développement s'est infléchie depuis 1990 vers la notion de développement humain qui met l'accent sur l'élargissement des potentialités humaines en termes de longévité, de niveau de formation, de niveau de vie. La croissance, c'est à dire l'augmentation des richesses produites, ne suffit pas à assurer le développement humain car elle est très inégalement répartie et ne concerne que l'augmentation des biens. Le développement appelle une analyse géographique. Des inégalités s'observent, en effet, à toutes les échelles.

Articulation entre le sujet d'étude et le thème général annuel

L'étude du développement s'inscrit pleinement dans la problématique du développement durable, tel que l'a défini le rapport Brundtland en 1987 : *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs*. Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir aux modes de développement susceptibles d'articuler viabilité économique, équité sociale et durabilité environnementale.

Contenus et enjeux

Une réflexion sur les indicateurs est indispensable :

– le PIB (PIB total ou PIB par habitant) est un indicateur uniquement quantitatif qui mesure la richesse produite mais présente plusieurs défauts : il ne reflète pas les inégalités, n'intègre pas les activités non comptabilisées (travail domestique, économie informelle), ne tient pas compte de la pression sur les ressources naturelles. C'est un indicateur de croissance ;

– l'IDH, mis au point en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen, est un indicateur synthétique qui prend en compte la croissance, mais aussi la santé et l'éducation. C'est un indicateur de développement.

D'autres indicateurs permettent de mieux cerner les inégalités, comme les indicateurs de pauvreté et l'indicateur sexo-spécifique de développement humain (inégalités entre hommes et femmes).

Ces indicateurs permettent d'observer les inégalités qui se déploient à toutes les échelles. En effet, développement et sous-développement s'opposent tout en s'articulant l'un à l'autre, raison pour laquelle il est préférable de parler de développement inégal :

– dans le monde (Nord et Sud),

– au sein du Nord (pays les plus riches du Nord et pays en transition de l'ancien bloc communiste) et du Sud (pays émergents, intermédiaires et pays les moins avancés),

– au sein de chaque État,

– à l'intérieur des agglomérations et des régions métropolitaines...

C'est néanmoins au Sud que se situent aujourd'hui les situations de pauvreté les plus graves, dans les villes comme dans les campagnes. Les acteurs du développement sont multiples de même que les échelles de l'action territoriale : États, collectivités locales, ONG... Des dynamiques sont à l'œuvre, dont il s'agit de montrer la diversité : développement rapide de certains territoires (Corée du Sud, Singapour) ; émergence de la Chine ou de l'Inde où les ruraux restent cependant sacrifiés ; accroissement de la pauvreté en revanche dans la plus grande part de l'Afrique subsaharienne, etc.

II. LES SITUATIONS

Les trois situations portent sur des territoires c'est à dire des espaces appropriés par un groupe social et gérés par des acteurs politiques dans un cadre institutionnel précis. Quelles sont les objectifs, les moyens, les résultats de leur action territoriale en matière de développement ?

– *Les dynamiques socio-spatiales dans l'Union européenne*

Les contrastes de développement sont élevés entre les États membres et les territoires de l'Union. Des aides financières (FEDER) sont accordées aux régions et aux villes qui accusent des retards de compétitivité.

– *Les dynamiques socio-spatiales en Afrique du Sud*

L'Afrique du Sud se caractérise par l'ampleur des inégalités socio-spatiales et ethniques héritées de l'apartheid. Ces inégalités se lisent à l'échelle nationale, mais aussi au sein des agglomérations. Depuis la fin de l'apartheid, les dirigeants ont tenté de casser la ségrégation sociale (*Affirmative Action* en faveur de l'emploi des Noirs qualifiés, *Black Economy Empowerment* pour favoriser un entrepreneuriat noir, tentative de réforme agraire) mais les disparités spatiales demeurent très fortes, ainsi qu'en témoigne la géographie des bidonvilles ou du SIDA.

– *Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération*

Au-delà du constat de l'inégale répartition de la richesse dans une agglomération, au Nord ou au Sud, on peut s'interroger sur les leviers de développement que peuvent mettre en œuvre les politiques publiques. Le rôle des transports, les aménagements des réseaux visant à désenclaver des quartiers pauvres afin de promouvoir l'emploi peuvent être analysés de même que les efforts en matière d'adduction d'eau, d'assainissement, de logement social, d'éducation...

BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE

- Bret Bernard : Le tiers-monde, croissance, développement, inégalités, Ellipses, 2006

- Gervais-Lambony Philippe (dir) : « Justice spatiale », Annales de Géographie n° 665-666, janvier-avril 2009
- Hamour Nadia : Les Sud, unité et diversité, Ellipses, 2004
- Sen Amartya : Un nouveau modèle économique, Développement, Justice, Liberté, O. Jacob, 2000
- Site expert École normale supérieure –Direction générale de l’enseignement scolaire, « Géoconfluences » : voir notamment les dossiers thématiques « De villes de métropoles », « Territoires européens : régions, États, Europe », « Afrique subsaharienne : territoires et conflits »),
<http://geoconfluences.ens-lsh.fr>
- Site de l’Institut de recherche pour le développement (IRD),
<http://www.ird.fr>
- Site de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), utile notamment pour les ressources statistiques,
www.unctadxi.org/fr/statistiques
- Site du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), qui publie un rapport annuel sur le développement humain,
www.unpd.org/french/